VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!
COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.
No 2930 RUE CALHOUN
Nos 3958-60 RUE TCHOUPITOULAS.
Nos 3950-52 RUE TCHOUPITOULAS.
No 3809 RUE CONSTANCE.

Dans l'affaire de MICHEL DUTREY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUTEMPS vs Mme FRANCINE CAZALOT.

No 76 060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans. No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz, désignés par les numéros quinze et seize dudit ilet sur un plan dans un livre de plans en l'étude de Selim Magner, notaire, et annexé à un acte daté le 5 avril 1865 lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville le 5 avril 1865 lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant rue Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro Treize formant l'encoignure des rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 109 de Burtheville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Breslau, maintenant rue Robertson, et la rue Edmund, maintenant Calhoun désignés comme lots numéros un, deux, trois et sept, sur un devis privé annexé à un acte en l'étude de Jean Bendernagel, notaire, daté le 26 mars 1888 les lots un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Victor maintenant Magnolia et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, le lot numéro sept mesurant vingt neuf pieds onze pouces et trois et un cinquième de lignes de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles et lesdites mesures étant plus ou moins.

4° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 109 de Burtheville borné par la propriété Foucher De Circé, maintenant place Audubon, les rues Victor, maintenant Magnolia, Breslau maintenant Robertson, et Edmund, maintenant rue Calhoun, désignés comme lots numéros Quatre, Cinq et Six sur le ci dessus devis privé, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt trois pieds, sept pouces et trois lignes entre lignes parallèles le lot numéro Quatre formant l'encoignure des rues Edmund, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia lesdites mesures étant plus ou moins.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, General Taylor, Magazine et Constance ledit lot mesurant trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles le dit lot et ilet sont désignés sur les rôles d'assessement comme lot numéro quinze et ilet No 109.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs la balance s'il y en a en un, deux et trois ans représenté par privilège de vendeur et billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement ainsi que toutes clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Grirage aux frais des acquéreurs.

G. O. Kennenberger, avocat pour le demandeur.

14 mai—14 21 28 — juin 4 21 15

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE, 2916 NORD REMPART.
LE COTTAGE DOUBLE, 3901-05 RUE ST-CLAUDE.
Et deux lots vacants contigus au cottage double.
A l'Encan à la Bourse, 311 Rue Baronne, Mardi, le 20 Juin 1905, à Midi.

SUCCESSION DE MME SYLVIANN L. EASTON.
No 76,061—Division B. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B ledit ordre daté et signé le 16 mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 juin 1905 à midi, la propriété ci après décrite:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Craps (ou Bourgogne), Amour (ou Remparts) et Marigny, désigné par la lettre D sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, daté le 8 mars 1874, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 2 septembre 1874, lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Amour (ou Remparts), sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2216 rue N. Remparts.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant cinquante cinq pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, et cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Alvar, formant l'encoignure des rues St Claude et Alvar, et consistant du tout du précédent lot No 1 et partie du précédent lot No 2 le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire, dans lequel il est désigné par la lettre A. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 3901-05 rue St Claude.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et consistant de parties des précédents lots numéros deux et trois, le tout d'après le plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par la lettre B.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (ci-devant Jeanne) Marais et Barthélemy laquelle portion de terre mesure trente-deux pieds de face rue St Claude, la même largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles; et consiste de parties des anciens terrains Nos 3 et 4, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel il est désigné par la lettre C.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la partie à crédit s'il y en a, devant être attestée par des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité les acquéreurs assument le paiement des taxes pour l'année 1905 sur ladite propriété en outre le prix d'adjudication et payant les actes de vente qui seront passés pardevant J. Zach Spearing, notaire, un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

20 mai—30 21 28—juin 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans la succession de Helen C. Haley, No 46,4.5 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, autrefois Douane, Bourgogne, Remparts et Canal, mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Iberville, autrefois Douane sur 100 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, ladite façade mesure commençant sur la ligne de la propriété, maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle arrive à la ligne la séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans pour billet ou billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hy Chiapella, avocat.

7 mai—7 14 21 28 — juin 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

George Dodds vs Ferdinand Carrière

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,025. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 27me jour de mai 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir — Un lot de meubles de maison et réfrigérateur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions —Comptant—WM J. BRADY, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Beatner & Marcus, avocats pour le demandeur.

16mai—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. J. Duggan vs John Vincent.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,514—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 12me jour de juin 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Claiborne, les rues Première, Deux cent et Dethigny, ilet No 411, ancien No 4, sur un plan fait par Louis H. Pilié voyer, daté le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny un notaire en cette ville et lequel lot est désigné par le No 5 sur ledit plan et commençant à une distance de 94 pieds 8 pouces de l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Deuxième et mesurant 32 pieds à l'avenue Claiborne sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire et dessus intitulée et numérotée Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Paul W. Maloney, avocat pour le demandeur.

12 mai—12 14 21 28—juin 4 12

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 25 mai.
*LA LORRAINE, 1er juin.
*LA TOURAINE, 8 juin.
*LA SAVOIE, 15 juin.
LA BRETAGNE, 22 juin.
*LA LORRAINE, 29 juin.
D'parts extras par le steamer express rapide
LA GASCOGNE, 20 mai.
Ce steamer prendra des passagers de 2me et 3me classes seulement.
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 213 rue Carondelet.
1er fév—1 an

CHEMINS DE FER

SOUTHERN PACIFIC

Chemin de fer et vapeur.
Texas, Californie, New York, Havane
S'adresser au Bureau des Billets, 227 rue St Charles, Batisse de l'Hôtel St Charles
1er sept—

NEW YORK
CINCINNATI
ST. LOUIS
CHATTANOOGA
QUEEN & CRESCENT ROUTE
MERIDIAN
NEW ORLEANS
THROUGH SLEEPING CARS
All Meals in DINING CARS
TICKET OFFICE
211 ST CHARLES ST

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Les splendides bâtisses en briques à quatre étages maintenant occupées par la "Delta Bag Factory" connue comme 430, 432 et 434 rue Fulton, et 429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André, entre les rues Annunciation et Laurel.

Dev'd J. Glover vs Henry C. Glover et als
No 75 1 96—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 154 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 à 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sud Fulton, Gravier, Poydras et Sud Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bend, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 111 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13. Sujet au bail.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue St. André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans ou 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr, notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1017 rue Touro.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—

Mercredi, 7 juin 1905.

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 mai 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 375 borné par les rues Touro (autrefois Union) Française, Remparts et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro par 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 30 sur un plan du Faubourg Marigny; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. Abat par acte pardevant E. Bouny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O. livre 100, page 631.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets. L'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénando et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; l'acquéreur assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et en aura aux loyers seulement de la date de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 7

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District.

Cottage Double, 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Seguin et Bouny.

Cottage Double, 213-215 avenue Pélican, entre les rues Seguin et Bouny.

Cottage Double 139-141 avenue Pélican entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder.

JEUDI, LE 15 JUIN 1905

Mlle Kate Forester et als vs les mineurs Harry Edward Forester et als.

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 21 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Seguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No trois sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres galerie, citerne, hangar, etc., cour et banquette pavées, connu comme les Nos 209-211 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Seguin.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet 21, borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican) les rues Seguin Bouny et Alix, et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peters (maintenant avenue Pélican) par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar etc., le cour et la banquette sont pavées et connues comme Nos 213-215 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Seguin.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican et désigné comme lot No Trois d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc. et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican, désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente; l'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Jno Watt Duffy, avocat pour les demandeurs. Bureau No 204, rue du Camp.

Conrad G. Collins, Esq., Edgar M. Cahn, Esq. T. N. Hill, avocats pour les défendeurs.

14 mai—14 21 28 juin 4 11 14 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lottie Furst ou Lottie Livingston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 76 123 — Division D—Attendu que Isaac Sontheimer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lottie Furst ou Lottie Livingston décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. H. Michel, avocat.

16 mai—16 20 25

Succession de Charles Ballejo

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,681—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna M Kurtz, veuve de Charles Ballejo, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rice & Montgomery, avocats.

18 mai—18 23 27

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages, très commode et centrale.

No 1510 RUE CARONDELET,

Près de la rue Melpomène.

Succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 836 rue Carondelet, près Union—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr. il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Melpomène, St Charles et Terpsichore, et désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 3 dans le livre des plans de R. G. Stringer ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces (28' 5" 0"') de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110' 0" 0"') de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent l'élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet confortablement subdivisée en vestibule spacieux et salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain, chambre de domestique etc. Construite retirée de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger gaz dans toute la maison et tous les agréments nécessaires, voisinage sans égal, à une distance facile des marchés, écoles, églises, à une distance de quelques minutes de la rue du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.

William C. McLeod, avocat des héritiers absents.

14mai—14 21 28—juin 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Assortiment de Meubles de Maison de Valeur,

Comprenant

Ameublements de valeur pour salon, chambre à coucher et salle à manger, miroirs, tapis, chandeliers en cristal, décorations de lit, stores de fenêtres et rideaux, Psyché et autres ornements, peintures, meubles de vestibules et de nombreux autres articles d'utilité et d'ornements de maison, aussi des articles en argent et en plaqué, verrerie et autres, et un lot de bijouterie de valeur.

Succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D,

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau 836 rue Carondelet, VENDREDI, le 26 mai 1905, à 11 heures a. m., à la résidence No 1510 rue Carondelet, entre les rues Melpomene et Terpsichore, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr., il sera vendu à l'enchère publique, 1 grand assortiment de valeur de meubles de maison, ornements, articles en argent et plaqués, bijouterie, etc

Conditions—Comptant.

14 mai—14 21 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division E—No 76,202—Solomon Bach vs ses créanciers—Considérant la pétition précitée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés avec cela enregistrée:

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit Solomon Bach soit individuellement ou sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son", soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Bussière Rouen, Esq, notaire, en son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, 1009 bâtisse de la Banque Hibernia, commençant le 20me jour de juin en l'année 1905, à 10 heures A. M., pour voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit de six, douze et dix-huit mois de la date de l'homologation de la réunion des créanciers, en parties égales et sans intérêts;

Il est en outre ordonné que Gus. A. Llambias, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre le personne et les propriétés dudit Solomon Bach soient suspendues, tous deux comme audit Solomon Bach individuellement et comme audit S. Bach sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son".

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Nouvelle-Orléans, 10 mai 1905.
Edgar M. Cahn, avocat.

Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député Greffier.

11mai—11 18 25—juin 1 10 20

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux bâtisses de à rue des Remparts à une petite distance de l'Union Depot, Nos 808-810 rue Sud Rempart, entre les rues Julie et Delord.

Max Schwartz et als vs Augustus Hirsch, tuteur naturel du mineur Abraham Auler Hirsch.

No 75,947—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 5 mai 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (anciennement le barcadère Mobile) Delord (autrefois Promenade Tritons), Julie et Dryades, laquelle portion de terre est désignée par le No 6 sur un plan dressé par C. F. Dunbar voyer, le 15 juin 1845, et déposé en l'étude de C. Boudousquié, ancien notaire dans cette ville, et est composée des deux lots de terre ci après décrits, à savoir:

1° Un lot de terre ayant vingt pieds huit et trois quarts pouces de face à la rue Remparts sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond dudit lot ayant huit pieds de largeur. 2° Un morceau de terre en tace du fond dudit lot, mesurant sur ladite allée, vingt pieds huit et trois quarts pouces vingt trois pieds plus ou moins sur la ligne du fond sur une profondeur de vingt six pieds, plus ou moins, sur le côté vers la rue Julie et trente trois pieds plus ou moins sur le côté vers la rue Delord.

Les améliorations sont connues comme le No 808 rue S. Remparts, et comprenant une bâtisse et boutique en briques à trois étages, occupée comme salon de barbe et tailleur. Les étages supérieurs sont occupés comme maison garnie, la bâtisse contient quinze 15 chambres, escalier, etc., aussi une bâtisse à deux étages en briques dans le fond, ayant deux chambres; ayant aussi une allée commune dans le fond, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1905, pour $40 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, la bâtisse en briques à trois étages, désignée comme l'ancien No 279 Sud Remparts, dans cette ville, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Sud Remparts (autrefois débarcadère Mobile) Delord (autrefois promenade Tritons) et Dryades (autrefois rue Philippe) désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 20 pieds 7 pouces et trois quarts d'un pouce de face à la rue Remparts sur cent quarante deux pieds plus ou moins, d'une profondeur irrégulière sur la ligne du lot No 4, cent quarante deux pieds neuf pouces et quatre huitièmes d'un pouce sur la ligne du lot No 6, et vingt et un pieds neuf pouces et sept huitièmes d'un pouce dans le fond.

Les améliorations sont connues comme le No 810 rue Sud Remparts et comprenant une bonne bâtisse en briques à trois étages occupée comme une buvette et maison garnie, les étages supérieurs sont divisés en 12 chambres, aussi une bonne bâtisse en briques dans le fond à deux étages avec 4 chambres. La bâtisse ayant une allée commune s'ouvrant sur la rue Julie; louée à bail jusqu'au 30 septembre 1906 à $35.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance devant être due en deux portions égales en un et deux ans respectivement après la date de l'adjudication, les paiements différés devant être représentés par les billets à recevoir, négociables du vendeur, au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les actes devant contenir la confession du jugement, le pacte de non alienando,, 10 pour cent honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1905, payer pour le pavage en asphalte et faire un dépôt comptant de dix pour cent.

Les actes de vente pardevant Charles Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 mai—7 14 21 28—juin 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Guillot.

No 75,481—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No un de l'ilet No sept sur un plan fait par Bourgerel le 24me jour de décembre 1834, et déposé en l'étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1837, lequel dit ilet est situé dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Ursulines et Rocheblave et mesurant vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de quatre vingt six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave et une ligne du fond de quatorze pieds et deux lignes. Laquelle propriété fut acquise par le défunt Joseph Guillot, le 11 mars 1837, par acte enregistré dans le livre des transferts No 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur

14 mai—14 21 24—juin 4 11 15

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

500 CAISSES D'ANTIEXPLO.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune—SAMEDI, le 27 mai 1905, à 11 heures A. M., au dépôt du M. L. & T. R. R., hangar No 3 à la tête de la rue St Joseph, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'acte 124 de 1890, il sera vendu à l'enchère publique, 500 caisses d'Antiexplo, une douzaine de bouteilles dans chaque caisse.

Conditions—Comptant sur les lieux.

19 mai—19 21 27

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

D'ADOLPH DUCAS.

No 75,462—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 avril 1905, par l'Hon Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir

Deux certains ilets ou portion d'ilets, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 993 et 1,241 (autrefois 28 et 38), d'après le plan de N. Gillieux et compagnie daté le 8 novembre A. D. 1836, et déposé en l'étude de Jules Massey, notaire, d'après lequel plan les dits ilets sont bornés et mesurant comme suit

L'ilet No 993 est borné par Emilie, Célestin, Génie et la ligne du Couvent; et a onze lots, lesquels mesurant comme suit:

Le lot numéro un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur, les lots deux, trois, quatre cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds et un pouce de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur.

L'ilet No 1241 est borné par les rues Mathilde, Emilie, Force et Vertu et a vingt deux lots lesquels mesurant comme suit

Le lot No un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Mathilde sur cent vingt huit pieds de profondeur les lots deux, trois, quatre, cinq six sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Mathilde, sur cent vingt huit pieds de profondeur, le lot numéro onze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Vertu sur cent vingt huit pieds de profondeur, le lot numéro douze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Emilie, sur cent vingt huit pieds de profondeur et façade à la rue Vertu les lots numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt et un, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur le lot numéro vingt deux mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur.

Toute la propriété ci-dessus fut acquise par le défunt Adolph Ducas par achat de M. Joseph Barthet, d'après l'acte passé pardevant Jules Massey, ancien notaire dans cette ville, le 23 février A. D. 1837, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 21, folio 414.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 avril—3 — mai 7 14 21 28—juin 1

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Cottage Double,

1314-1316 RUE MANDEVILLE, entre les rues Urquhart et Villeré.

JEUDI, 15 JUIN 1905

Mme Nathalie Wilson vs Mme Madeline Thomas—No 75,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 avril 1905, et signé en cour ouverte le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Urquhart Villeré et Marigny, lequel dit lot est désigné par le No 3 de l'ilet 57 et mesurant 35', 6" de face à la rue Mandeville, par une profondeur de 118'.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant sur un côté sept chambres, et de l'autre côté cinq chambres, citerne, hangars, etc, cour

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Peters, notaire; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat de la demanderesse.
A. A. Calongne, avocat de la défenderesse.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

AVIS AUX CREANCIERS

Gustave Fitzner versus Frank A. Noullet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,878—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le tableau de l'actif et du passif de l'ancienne raison sociale de F. A. Noullet & Company, comme préparé et présenté par Bernard Bruenn et Edgar M. Cahn, receveurs et liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Parkerson et E. A. Parsons, avocats.

18 mai—18 22 27

In re Louisiana Liquor and Tobacco Dealers and Manufacturers Co-Operative Association, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76 086—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lawrence C. Wilt, Edward Goetz, John E. Pons et August Schmedtje, commissaires liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Cahn, avocat.

17 mai—17 21 26

CHEMINS DE FER

SR Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York via le Great Washington Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Ex No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:15 P. M.	9:25 A. M.
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M.
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M.
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:00 P. M.
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M.
" Philadelphie	10:15 A. M.	3:56 A. M.
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M.
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M.

No 38 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réservations Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans. Le Charles W. Schmidt, Ass't Agent de Pass. à Billets.

J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.

1er 4

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grande " .... 50c.

RAILROAD ILLINOIS CENTRAL

QUELQUES PRIX REDUITS.

Niagara Falls et Retour $32 50
Partant les 17, 18, 19 juin. Retour 24 juin
Avec privilège d'extension.

Louisville et Retour $16 05
Partant les 10 et 13 juin Retour le 19 avec privilège d'extension.

Toronto et Retour $34.15
Partant les 19, 20, 22, 23 juin. Retour le 30.

Denver et Retour $38.50
Partant les 29 juin et 3 juillet. Retour le 14 juillet avec privilège d'extension.

Chautauqua et Retour $32.55
Partant le 6 juillet. Retour le 8 août.
Partant le 27 juillet. Retour le 29 août.

Buffalo et Retour $32.50
Partant les 8, 9, 10 juillet. Retour le 15 juillet, avec privilège d'extension.

Il y en a beaucoup plus auxquels nous serions satisfaits de vous le dire à cet égard.

Bureau des Billets en Ville,

141 Rue St-Charles.

La compagnie du chemin de fer de

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 2 AVRIL 1905	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 15
3:15 p. m.	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	6:15 a. m.
No 33	Express de jour locale	No 32
7:00 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	3:30 p. m.
No 34		No 33
4:00 p.m.	Bayou Sara Accom'n	9:40 a.m.
No 26		No 37
8:00 a.m.	Excursion dimanche	9:40 p.m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT, Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A., Nouvelle Orléans.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ALLER ET SUD.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

Arrivées	Départs
Fast mail tous les jours... 7:15 a m	Fast mail tous les jours 6:15 pm
Express tous les jours... 6:15 p m	Express tous les jours ...7:00 am
Limited tous les jours... 8:15 p m	Limited tous les jours 9:25
Service de la Côte.	
Tous les jours excepté dim 8:50 a m	Tous les jours excepté dim 4:00 pm
Excursion dim 9:25 p m	Excur'dim..7:00 am

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limités à Nouvelle-Orléans à New-York en faisant changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur train. Un char restaurant y est attaché, repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour usage sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky.
1mars—1m 21 26

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R.
—AND—
The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.
J. P. BILLUPS, A. G. P.
R. E. LACY, A. G.
712 rue Commune, Nlle-Orléans
mars—